



8 - L'empoisonneuse des landes bretonnes

L'empoisonneuse Hélène Jegado

Air de Fualdès



Qui pourrait, chrétiens fidèles
Écouter, sans en frémir,
Ce récit qui fait pâlir
Mille actions criminelles ?
Pour des forfaits aussi grands
Est-il assez de tourments ?

Chez un bon prêtre de Guerne,
Nommé Monsieur Le Drogo,
La fille Héléne Jegado
Qu'un mauvais esprit gouverne,
Vient demander humblement
À servir pour de l'argent.



À l'église du village
On la voit soir et matin,
Cachant, sous un air bénin,
Ses goûts de libertinage
Pour un ange on la prendrait,
C'est un démon fieffé.

La mort, dans chaque demeure,
Va la suivre maintenant;
Le poison, souple instrument,
Pour elle tue à toute heure,
Aujourd'hui toi, lui demain ;
Hélène assouvit sa faim.

Sept personnes innocentes
Meurent à ce premier coup
Cela suffit pour un coup.
Hélène a les mains sanglantes ;
Elle a pris un laid chemin
Et le suit jusqu'à la fin.

Bubry verra trois victimes
Succomber au noir poison ;
C'est dans la même maison
Qu'elle accomplit tant de crimes.
Où donc est-il le vengeur,
Pour arrêter sa fureur ?

Déjà les gens la soupçonnent
Un la regarde passer,
On craindrait de l'aborder.
Des bruits à l'entour bourdonnent
C'est un être malfaisant ;
Gardez-vous, son foie est blanc,

Dans un couvent elle cache
Ses traits qui causent l'horreur,
Mais où perce sa noirceur.
Le démon vient, qui l'arrache
Au remords, au repentir :
Les innocents vont souffrir.

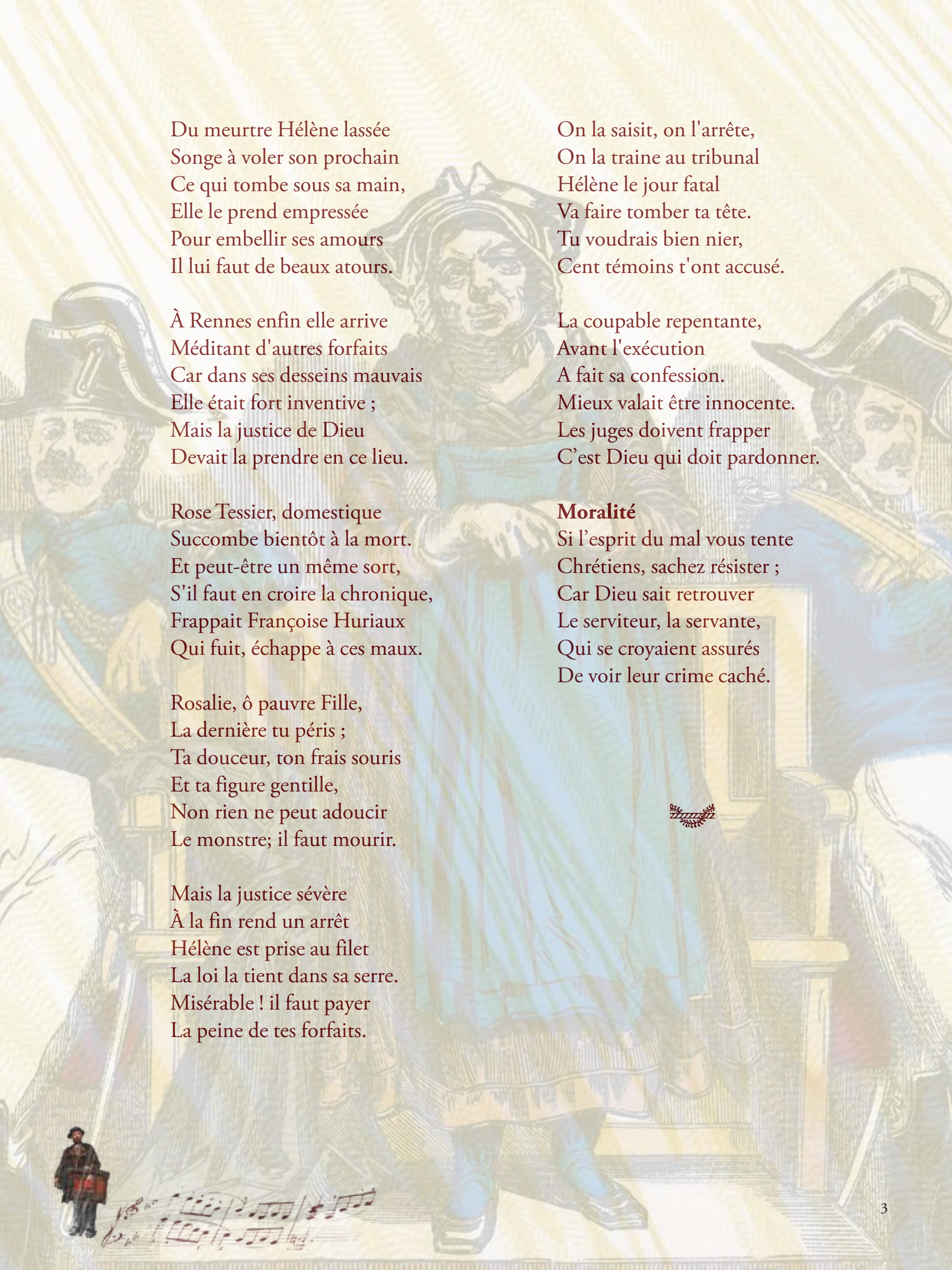
Elle engage ses services
Dans Pontivy, dans Auray,
Dans Locminé, Plumeret,
Et reprend ses maléfices.
Partout le mortel poison
La suit dans chaque maison.

On la voit aux lits funèbres,
Comme un gardien vigilant ;
Elle veille à tout instant,
Comme un ange de ténèbres.
Elle sent un doux plaisir
À voir les autres souffrir.

Le monstre sur eux se penche
Et jouit de leur douleur ;
Elle y trouve son bonheur.
L'enfer prendra sa revanche.
Il y a un vengeur au ciel
C'est le Dieu juste, éternel.

Le crime entraîne le crime,
Le faux pas suit le faux pas
Dès lors on n'arrête pas
Qu'on n'ait roulé dans l'abîme
Où les vices confondus
Plongent ceux qu'ils ont perdus.





Du meurtre Hélène lassée
Songe à voler son prochain
Ce qui tombe sous sa main,
Elle le prend empressée
Pour embellir ses amours
Il lui faut de beaux atours.

À Rennes enfin elle arrive
Méditant d'autres forfaits
Car dans ses desseins mauvais
Elle était fort inventive ;
Mais la justice de Dieu
Devait la prendre en ce lieu.

Rose Tessier, domestique
Succombe bientôt à la mort.
Et peut-être un même sort,
S'il faut en croire la chronique,
Frappait Françoise Huriaux
Qui fuit, échappe à ces maux.

Rosalie, ô pauvre Fille,
La dernière tu périr ;
Ta douceur, ton frais souris
Et ta figure gentille,
Non rien ne peut adoucir
Le monstre; il faut mourir.

Mais la justice sévère
À la fin rend un arrêt
Hélène est prise au filet
La loi la tient dans sa serre.
Misérable ! il faut payer
La peine de tes forfaits.

On la saisit, on l'arrête,
On la traîne au tribunal
Hélène le jour fatal
Va faire tomber ta tête.
Tu voudrais bien nier,
Cent témoins t'ont accusé.

La coupable repentante,
Avant l'exécution
A fait sa confession.
Mieux valait être innocente.
Les juges doivent frapper
C'est Dieu qui doit pardonner.

Moralité

Si l'esprit du mal vous tente
Chrétiens, sachez résister ;
Car Dieu sait retrouver
Le serviteur, la servante,
Qui se croyaient assurés
De voir leur crime caché.



Accusée d'avoir attenté à la vie de 37 personnes, dont 25 ont succombé.

- *dir. de l'Éducation*

De la ville ces fils bouillants,
Comme un geyser enflé,
Ils m'ont dit à tout instant,
Comme au sang de l'effluve,
Ils ont eu des fleurs pleines
Et tout les autres ont dit.



Et l'espérance de mal vous laisse
Charitons, malheur éternel ;
Est Dieu, il est en puissance
Le ciel, le ciel, la terre,
Qui se trouvent ensemble
Et vous tous, vous tous, vous tous.

La prescription loi est en place pour tous ces crimes.

La seconde période de sa vie présente les mêmes failles, les mêmes crimes auxquels elle ajoute encore à vie. Elle est accusée d'avoir, au mois de février 1890, attenté à la vie de la dame Bridet et de la dame Rabot, sa fille, en leur administrant des substances de nature à donner la mort plus ou moins promptement.

« D'après, dans la course de la même année 1890, attenté à la vie de la dame veuve Bonnet, par l'effet de substances propres à donner la mort plus ou moins promptement. » D'après, au mois d'août 1890, commis le crime d'empoisonnement sur la personne de Perronne Naud. — D'après au mois de novembre 1890, commis le crime d'empoisonnement sur la personne de Rose Yvon. — D'après en 1892, attenté

Avenue d'Alsace 77060 Evry sur-Seine

[illegible]

* Fabrique de PULLEMIN, Imprimeur-Libraire, à EPUNAL.



Après le récit édifiant de ce dandy poète contrarié, criminel froid et calculateur, mon infatigable narrateur m'invite à l'accompagner dans un voyage sur les landes bretonnes au départ de la gare Montparnasse. Mais voyant mon air ahuri, La Virole s'est empressé de me rassurer.

— Ouh la la ! il n'est point dans mon intention d'emprunter le chemin de fer. Nous

venons juste y retrouver quelques personnages venus de cette province : la bonne famille bretonne au grand complet et la jeune pucelle au teint rougeaud venue se placer comme domestique dans un riche foyer. Avec leur bonhomie naturelle et leurs chaussures encore chargées de la terre tourbeuse de Bretagne ils vont devenir malgré eux les héros de cette histoire.



La gare Montparnasse.



Contournant la colonne Morris et laissant de côté la station de tramway, je m'engouffre dans la gare, pour me glisser un instant dans la peau du voyageur en partance pour la côte. L'été est propice aux bains de mer et, dans ces circonstances, l'ambiance est plutôt joyeuse. Dans le brouhaha des départs et des arrivées, c'est un va-et-vient de voyageurs, soufflant, ahanant sous la charge de leurs valises, certains toutefois aidés par un porteur empressé. Tout autour de moi ce ne sont que cris et rires. Ici on s'embrasse tendrement pendant que là tout près un mouchoir s'agite tandis que coule une larme timide. Des enfants, espiègles et débordant de vie, courent au milieu des bagages posés au sol, tournant comme des girouettes autour des adultes par jeu, impatients qu'ils sont d'aller respirer les embruns à pleins poumons. Rêveur, je longe les quais pour rejoindre la sortie, car j'ai eu beau parcourir les lieux du regard je n'y vois nulle part la bouille joyeuse de La Virole. Ce jeu de cache-cache n'a plus le don de m'agacer comme au début de notre rencontre, fort heureusement.

D'ailleurs, sortant de la gare, je l'aperçois assis tranquillement en terrasse en face, spectateur de l'agitation qui anime la place de Rennes. Alors que j'entame la traversée de celle-ci, un individu me bouscule et me repousse comme s'il voulait me prévenir d'un danger :

— Attention... attention !

Levant les yeux vers la façade de la gare, il se protège alors la tête avec les bras comme si un ennemi invisible allait fondre sur lui.

Et soudain il m'agrippe avec ses deux mains, s'accrochant à moi comme à une bouée :

— J'veux pas mourir... arrêtez-le... arrêtez-le ! sanglote-t-il sans retenue. L'homme est un fou sans l'ombre d'un doute, mais son angoisse est communicative et je ne peux m'empêcher de regarder au-dessus de moi. Rien, pas le moindre danger, pas le moindre monstre surgissant du néant, juste deux corbeaux croassant sur le rebord de fenêtre à l'étage. Du coup je me vois contraint de jouer le rôle du médecin cherchant à rassurer son patient :

— Soyez tranquille, Monsieur. Il n'y a pas de danger. Tout va bien... tout va bien, dis-je en lui tapotant l'épaule doucement.

Il faut croire que ma voix fait l'effet d'un calmant, car sa névrose s'efface aussi soudainement qu'elle est apparue. Apaisé, après s'être excusé de m'avoir dérangé, il quitte les lieux, s'éloignant vers le boulevard. J'avoue mon ahurissement face à cet instantané d'étude psychiatrique, mais après tout je me destine à la médecine. Il me faut considérer cela comme un cas d'école.

Je rejoins La Virole, qui me félicite pour mon sang-froid et m'applaudit, puis, comme s'il connaissait le personnage, il déclare :

— Je vois que ce malheureux n'en finit pas de revivre le drame.

— De quel drame parlez-vous ?

— Ah ça... c'était terrible... spectaculaire, mais cela n'a rien à voir avec notre histoire.

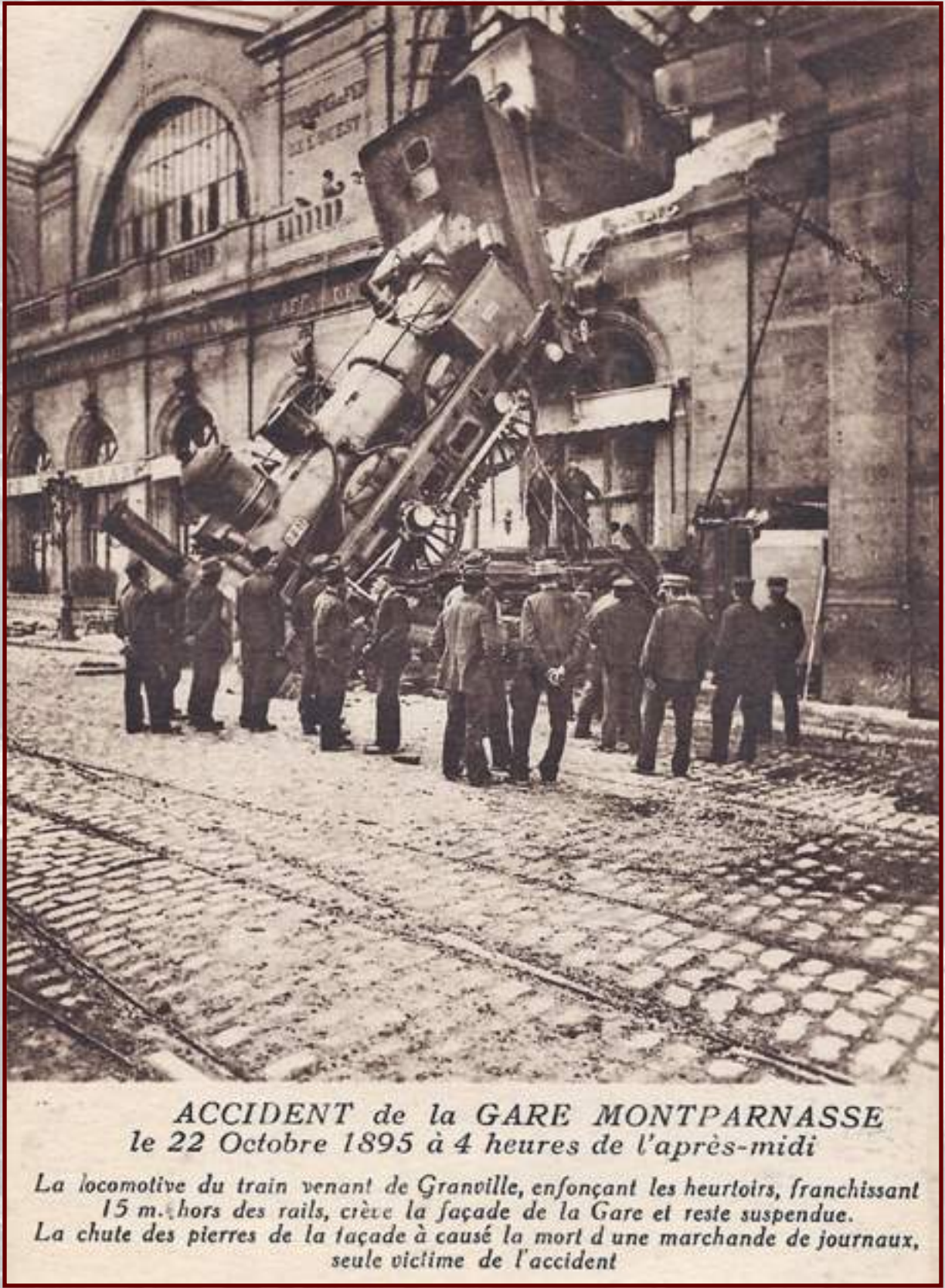
— Racontez-moi tout de même.

— C'était il y a quelques années, en 1895. Imaginez une locomotive, d'un train provenant



de Granville, défonçant la verrière du haut dans un fracas d'enfer et, faute de frein, terminant sa course folle en chutant en contrebas du mur sur la place, projetant de tous côtés d'énormes morceaux de pierre. Terrible, je vous le dis, terrible ! Fort heureusement on ne déplora qu'une malheureuse victime, une marchande

de journaux en plein commerce avec des voyageurs d'une voiture du tramway *Place de l'Etoile-Gare Montparnasse*. La locomotive, à la verticale, tel un monstre supplicié restait accrochée par son tender au reste du train. Le fourgon de tête s'était arrêté juste au bord de la baie vitrée.



L'homme sortait de la gare au moment de l'accident et échappa à la mort en effectuant un écart alors que les chevaux du tramway s'emballaient, effrayés par le bruit et la chute soudaine du train.

— Mais alors, il était chanceux cet homme ! Il n'y a pas de quoi s'en effrayer encore aujourd'hui.

— Ah... dame... vous savez, personne ne peut comprendre ce qu'il y a dans la tête des hommes, ce qui leur fait peur leur vie durant. Certains auraient vu là le signe que la vie est plus forte que tout, d'autres comme lui l'analysent comme celui de la mort à venir, hasardeuse certes, mais inéluctable. Et à propos de signe, il est temps que je vous raconte cette nouvelle histoire, celle d'une pourvoyeuse de mort, dans une contrée où la superstition fait bien des victimes, bien réelles celles-ci.

Il est donc dit que je n'aurais pas même le loisir de m'asseoir pour boire une citronnade comme un touriste. Le petit bonhomme se lève et nous partons bras dessus bras dessous tandis qu'il m'emmène dans un nouveau récit criminel et musical en pays breton cette fois.

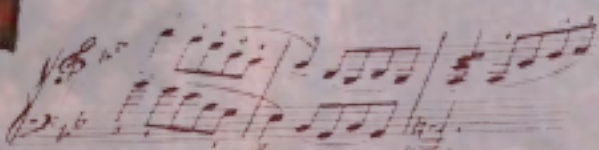
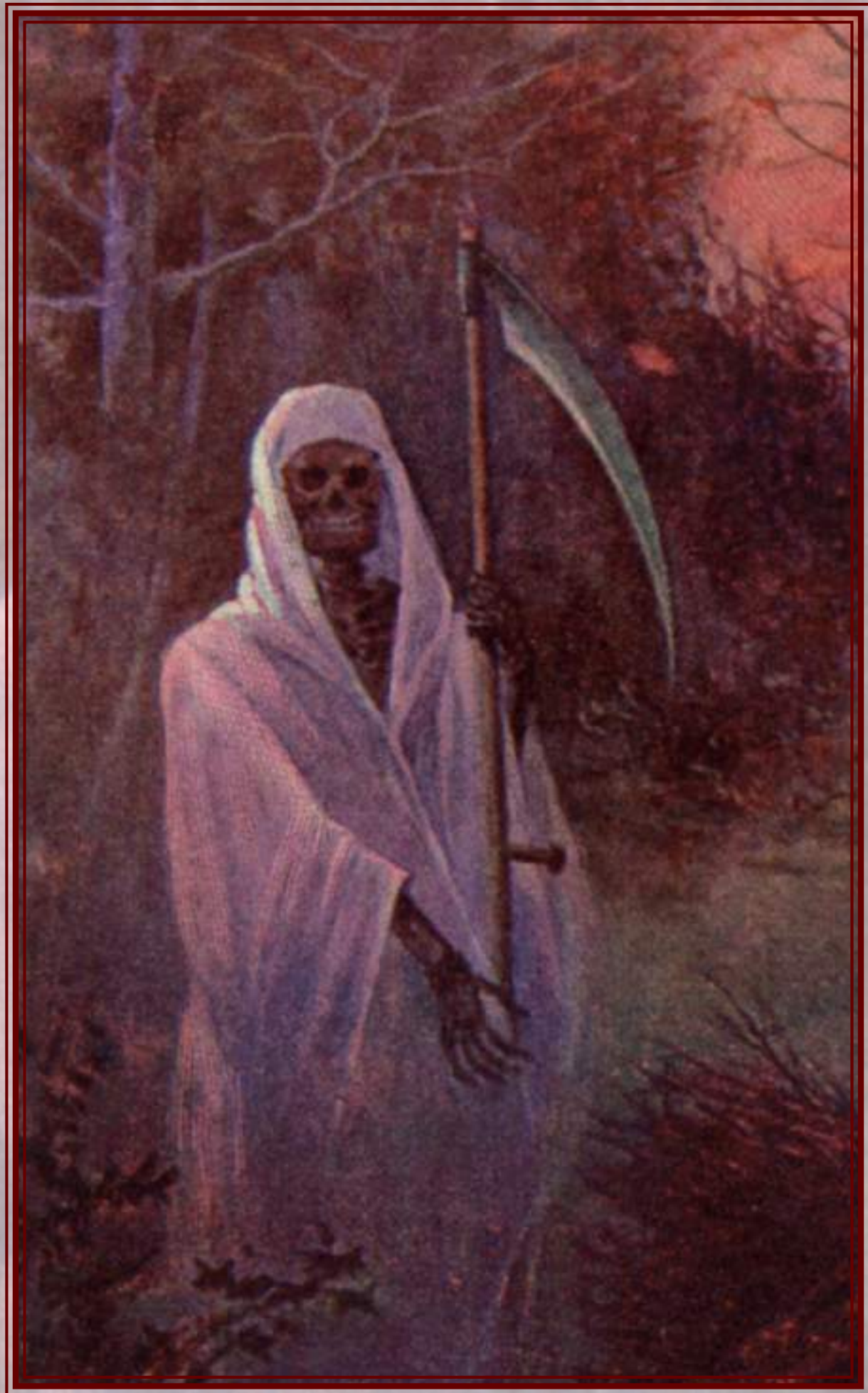


Transportons-nous dans la Bretagne de la première moitié du XIX^e siècle, principalement dans le Morbihan. Nous achèverons plus tard notre voyage à Rennes.

Terre sauvage, âpre et mystérieuse, elle ne se dévoile qu'à l'homme curieux mais néanmoins respectueux des gens et des coutumes du pays. Les Bretons ne sont pas bavards, il faut savoir être patient pour leur plaire. Dans ce paysage, à chaque pas, au moment du solstice d'hiver, on s'attend à voir surgir un druide, porteur du gui médicinal descendant d'un chêne majestueux. Bientôt c'est le galop d'un cheval que l'oreille surprend, le magnifique destrier blanc chevauché par le preux chevalier des légendes arthuriennes. Certes la Bretagne est une terre de traditions, de récits épiques, de légendes et d'histoires fantastiques au milieu de ces landes exposées aux vents froids du nord.

C'est ainsi qu'il est un personnage de la mythologie celtique qui tourmente les habitants plus que tout : l'Ankou, l'ouvrier de la mort. Sa représentation figure sur les calvaires, les chapelles, et même les frontons d'églises. Squelette drapé dans un linceul dont la tête vire en tous sens ou homme de grande taille aux longs bras décharnés, le visage dissimulé sous un large feutre, chevauchant une rossinante tragique sortant des flots de l'Enfer, voici l'image traditionnelle de l'Ankou. Dans les deux représentations il est en outre porteur d'une faux. L'Ankou conduit une charrette, comme celle sur laquelle on ramassait autrefois les morts. Il est souvent accompagné d'aides, des croque-morts chargeant le mort lorsqu'il l'a fauché. Dans beaucoup de villages on pense que le dernier trépassé de l'année est promu aux fonctions de l'Ankou.





On raconte que lorsqu'on entend le grincement du char de l'Ankou (*karrik* ou *karriguel ann Ankou*) la mort arrive. Parmi les signes de son passage le superstitieux évoque des cris des corbeaux, le goéland qui frappe du bec la vitre, le feu qui s'éteint, la vaisselle qui se brise... et j'en passe.

Quoiqu'il ne soit pas l'heure de la veillée propice aux récits fantastiques, je ne résiste pas à l'envie de vous raconter cette légende rapportée par le folkloriste Anatole le Braz¹, que lui avait conté une vieille femme de Bégard :

C'était un soir, en juin, dans le temps qu'on laisse les chevaux dehors toute la nuit. Un jeune homme de Trézélan était allé conduire les siens aux prés. Comme il s'en revenait en sifflant, dans la claire nuit, car il y avait grande lune, il entendit venir à l'encontre de lui, par le chemin, une charrette dont l'essieu mal graissé faisait : wik ! wik !

Il ne douta pas que ce ne fût karriguel ann Ankou (la charrette, ou mieux la brouette de la Mort).

— À la bonne heure, se dit-il, je vais donc voir enfin de mes propres yeux cette charrette dont on parle tant !

Et il escalada le fossé où il se cacha dans une touffe de noisetiers. De là il pouvait voir sans être vu. La charrette approchait.

Elle était traînée par trois chevaux blancs attelés en flèche. Deux hommes l'accompagnaient, tous deux vêtus de noir et coiffés de feutres aux larges bords.

1 - *Le Char de la mort*, tirée de *La Légende de la mort en Basse-Bretagne*, Honoré Champion Libraire, Paris, 1893.

L'un d'eux conduisait par la bride le cheval de tête, l'autre se tenait debout à l'avant du char.

Comme le char arrivait en face de la touffe de noisetiers où se dissimulait le jeune homme, l'essieu eut un craquement sec.

— Arrête ! dit l'homme de la voiture à celui qui menait les chevaux.

Celui-ci cria : Ho ! et tout l'équipage fit halte.

— La cheville de l'essieu vient de casser, reprit l'Ankou. Va couper de quoi en faire une neuve à la touffe de noisetiers que voici.

— Je suis perdu ! pensa le jeune homme qui déplorait bien fort en ce moment son indiscrete curiosité.

Il n'en fut cependant pas puni sur-le-champ. Le charretier coupa une branche, la tailla, l'introduisit dans l'essieu, et, cela fait, les chevaux se remirent en marche.

Le jeune homme put rentrer chez lui sain et sauf, mais, vers le matin, une fièvre inconnue le prit, et, le jour suivant, on l'enterrait.

Les Bretons sont superstitieux, aussi chaque fois que le grincement d'un essieu se fait entendre « Wik wik wik » la terreur monte dans les campagnes.

Il est aussi un moyen de propager les histoires que désormais vous connaissez bien et qui intéressent bien entendu toutes les régions de France, les complaintes, toujours au centre de toute affaire criminelle. Ici elles prennent le nom de *gwerziou*² (*gwerz* au singulier), mot dérivé du latin *versus*, qui désigne un vers ou un écrit versifié. Chantées par quelques bardes³

2- Pour en savoir plus sur les *gwerziou* voir la thèse passionnante d'Eva Guillorel « *La complainte et la plainte : Chanson, justice, cultures en Bretagne (XVI^e-XVIII^e siècles)* », édité par les Presses Universitaires de Rennes, 2010.

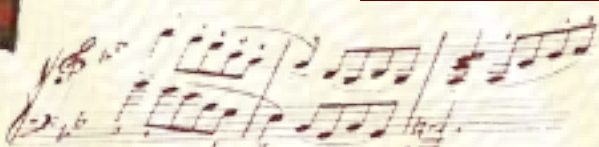
3 - Appelés *barz* à l'époque des faits.



solitaires le long des chemins, ces chansons ont voyagé sur les chemins et par-delà des landes.

Ah ! ces bardes étaient des personnages hors du commun, personnages de mystère, des figures que l'on pouvait craindre aussi comme ces aveugles à la mine parcheminée présentant l'allure d'un vieil arbre sec centenaire dont seuls les yeux vifs allumaient étrangement le visage. Celui dont je me souviens m'avait particulièrement fasciné tant son timbre de voix détonnait avec son physique. Il avait en effet cette voix extraordinairement claire et

forte qui faisait mentir son physique fragile. Il savait capter l'attention des spectateurs, les figer sur place par des modulations dans l'aigu ou dans le grave comme une ponctuation savamment orchestrée au gré de la chanson. Les spectateurs n'avaient d'autre solution que de battre en retraite ou de rester figés, laissant monter ces chants jusqu'au tréfonds de leur âme. Je l'entends encore ce vieux grigou assis sur un rocher affleurant au milieu de la bruyère, les deux mains osseuses posées sur sa canne de bois de chêne noueux.



Ce disant, Arsène entame une complainte mais en langue bretonne cette fois. Décidément il a tous les talents cet homme-là :

*Cheleuet-hui⁴ Coh a Youang
En histoer man d'oh e laran
Seauet diar Hélène Jégadeu
E buhé a zou lan a Grimeu*

*E Plouhinec escopty Guened
Elarèr è ma bet Gannet
Dessauet è bet è Canton Porh-loès
Cheleuet Breman peh è dè Groeit*

*Écoutez-vous , vieux et jeunes,
Cette histoire que je vous narre
Composée au sujet d'Hélène Jégado
Dont la vie est pleine de crimes.*

*À Plouhinec, évêché de Vannes,
On dit qu'elle est née,
Elle a été élevée dans le canton de Port-Louis,
Écoutez maintenant ce qu'elle a fait.*

Vous l'avez deviné cette complainte criminelle relate les crimes odieux d'une femme redoutable, une empoisonneuse en série qui a pour nom Hélène Jégado. Elle fut surnommée la Brinvilliers bretonne. Je ne vous ferai pas le récit des assassinats commis par la marquise de Brinvilliers, qui fut en son temps décapitée à l'épée, mais sachez que les crimes de la Jégado sont bien supérieurs en nombre à ceux de sa consœur dans le crime. Pendant

4 - Feuille volante en langue bretonne de P-M. Jafferedo, *Guerzen buhe Helene Jegadeu* (Portrait chanté d'une serial "killerez") imprimé à Hennebont (1900).

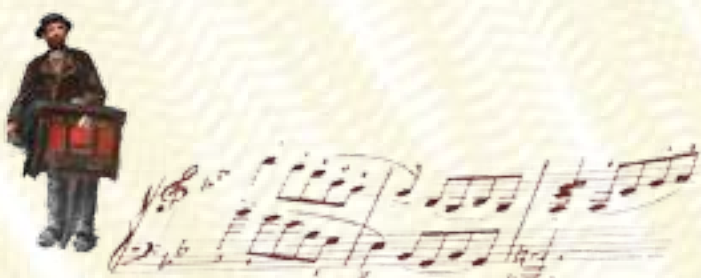
près de dix-huit ans, elle a commis plus de vingt-six empoisonnements et huit tentatives. Quelle performance ! La Bretagne a en effet le triste privilège d'avoir hébergé la première femme tueuse en série de France et peut-être du monde.

C'est un principe vérifié que l'effet produit par ce poison, l'arsenic, dosé parcimonieusement, et appliqué sur une certaine durée. Il peut revêtir en effet l'aspect d'une simple maladie affaiblissante mais au résultat mortel.

Sombre et triste, le poison en guise de faux, elle parcourait les villes et la campagne, semant la mort sur son passage, tel l'Ankou de la légende.

Sa crainte affichée était d'être accusée par la rumeur publique, « Je porte malheur » disait-elle. De fait, comme une terrible sentence, par ces mots, sans que quiconque ne s'en doute encore, la traîtresse annonçait le trépas imminent de ses victimes empoisonnées à l'arsenic. Mais quel est donc ce fléau à visage féminin qui a ainsi tourmenté ces concitoyens ?

Hélène Jégado est née le 28 prairial an XI (1803) à Plouhinec dans le Morbihan. Orpheline de mère à sept ans, elle est placée par son père aux côtés de ses tantes, servantes chez monsieur le curé Riellan à Bubry. Elle passe ainsi de la modeste chaumière familiale à l'austère et froid presbytère empli de silence, dans un environnement impersonnel et où la petite fille ne comprend pas un traître mot de



ce qui se dit autour d'elle car, comme tous les enfants de familles pauvres, elle ne parle que le patois breton. À onze ans elle suivra sa marraine pour aller travailler chez le curé Séglien. Quittant le milieu clérical, elle entre dans les foyers plus chaleureux de familles bourgeoises. Jusqu'à l'âge de trente ans il n'y a rien à dire semble-t-il sur son comportement, mis à part son caractère renfermé. Très pieuse, elle évite la société des gens de son âge. Cependant, a contrario, il apparaît qu'elle manifeste une certaine cruauté vis-à-vis des animaux, c'est du moins ce que d'aucuns témoigneront plus tard.

La série hallucinante de ses crimes ne débiterait donc qu'en 1833 ? On apprendra pourtant qu'au moment de mourir elle avouera en avoir commis bien d'autres, entretenant le mystère car la liste ne sera pas clairement établie.

Qu'est-ce qui peut expliquer ce recours au poison et au crime ? Nul ne peut l'expliquer. Toujours est-il qu'après être entrée au service d'un jeune prêtre M. Le Drogo à Guern, suite aux soins attentionnés qu'elle leur administre, sept personnes décèdent, parmi lesquelles sa propre sœur Anna, le jeune curé, une enfant de sept ans, ainsi que le père et la mère du curé. Le docteur Maurel, étonné de cette hécatombe dans une seule et même maison, décide d'autopsier le corps du prêtre. Mais, à part des rougeurs et des petites piqûres de la taille d'une tête d'épingle, il n'y décèle rien d'anormal, mis hormis peut-être un soupçon de choléra.

Hélène, seule rescapée de l'hécatombe, continue son œuvre de mort. La Faucheuse n'en a pas fini de distiller la mort pincée par pincée, bouillon après bouillon, agrémenté d'arsenic comme il se doit.

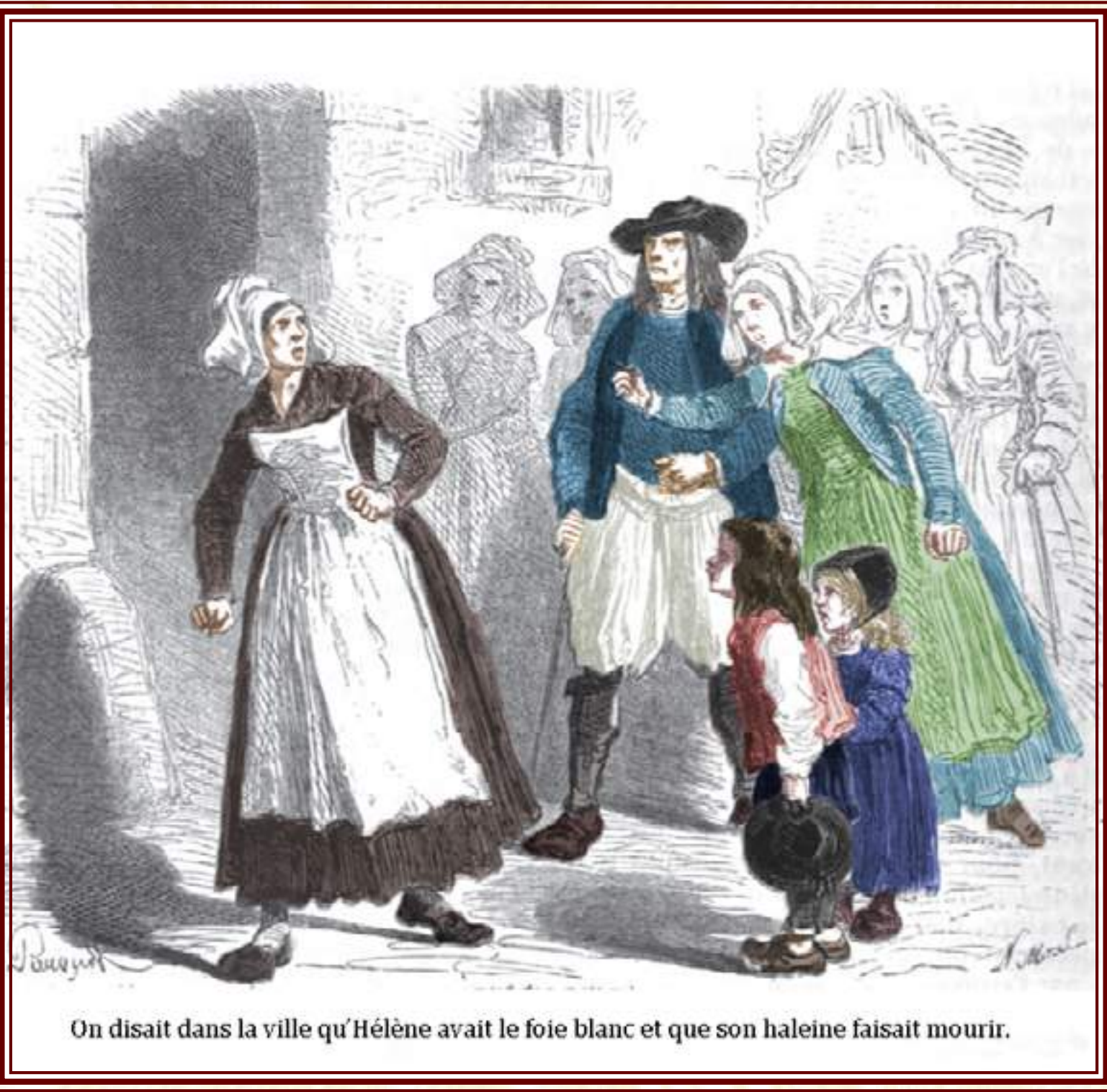
C'est ainsi qu'elle prend la place de sa sœur à Bubry chez le curé Lorho et assassine encore trois personnes, dont une de ses tantes, Marie-Jeanne Liscouet, la sœur et la nièce du curé. Puis chez une lingère, la veuve Leboucher à Locminé, deux autres encore succombent en trois jours, la veuve et une de ses filles. Fort heureusement un autre enfant, tombé lui aussi malade, mais éprouvant de l'aversion pour la servante, refuse tout ce qui vient d'elle. Bien lui en a pris car il guérit. Par précaution sans doute, la servante n'attend pas sa guérison pour chercher ailleurs d'autres victimes.

Elle a le toupet de prévenir :

— Partout où je vais, la mort me suit, dit-elle d'un air abattu et fataliste.

Il est vrai que la semeuse de mort fait des ravages partout où elle passe. Et en vérité une rumeur l'accuse mais pas encore de crime, on prétend qu'elle a « *le foie blanc et que son haleine fait mourir* ». Selon les croyances, c'est le signe qu'elle porte malheur.





On disait dans la ville qu'Hélène avait le foie blanc et que son haleine faisait mourir.



Déjà en moins de dix-huit mois, treize tombes ont été creusées. La liste s'allonge encore : quatre à Locminé et la sœur Anne Lecorvec décédée en quarante-huit heures.

Durant l'été 1835, Hélène Jégado exprime le désir de se faire religieuse et d'entrer au Couvent du Père Éternel à Auray pour se reposer de toutes ces morts qu'elle n'explique pas et qui l'épuisent. N'oublions pas qu'elle se dit marquée par le malheur. Pendant quelques mois elle s'y repose effectivement. Mais bientôt des vêtements et draps lacérés, des pages de livres de prières déchirées, sèment l'inquiétude dans le couvent. On croit à des apparitions surnaturelles. En outre, les jeunes pensionnaires sont effrayées par l'une des domestiques. Une explication est bientôt trouvée concernant ces phénomènes. En effet les incidents cessent dès lors qu'Hélène Jégado est chassée par la mère supérieure après avoir été surprise à vider un seau d'eau sale à l'intérieur de l'harmonium. Ce qui s'est passé à Auray fait le tour des presbytères du Morbihan : désormais pas une communauté religieuse ni aucun curé ne l'accueilleront.

La série criminelle va pourtant reprendre de plus belle. Mais curieusement, ou plutôt par bonheur, certaines victimes en réchappent notamment la dame Anne Lefur à Pluneret. Selon le mode opératoire habituel celle-ci tombe malade suite à l'absorption des soupes empoisonnées. Au bout d'un mois, sans attendre l'effet de ses potions elle quitte Anne Lefur qui, de ce fait, guérit complètement. La dame Hetel la prend alors à son service à Auray.

Cette dernière n'en sera pas récompensée car elle meurt en quelques jours.

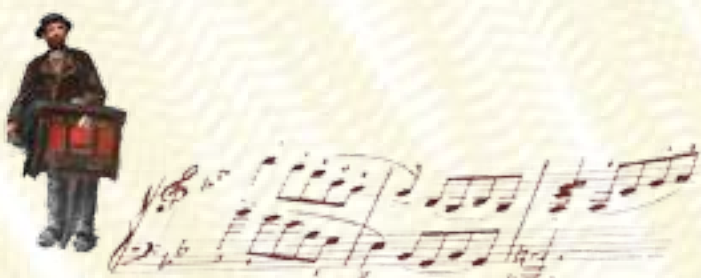
Ensuite, dans le foyer de Monsieur Jouanno, maire de Pontivy, un enfant de quatorze ans décède. Le médecin légiste, en charge de l'autopsie, trouve une explication logique à l'état de l'estomac des intestins fort délabrés. Selon lui, l'usage, que le petit Émile Jouanno faisait du vinaigre, explique l'inflammation de l'estomac et la corrosion des intestins ainsi observés.

À Hennebon, un mort encore viendra s'ajouter à la longue liste des victimes d'Hélène Jégado. Puis en mars 1841, on retrouve La Jégado employée comme cuisinière à Lorient, au château de Soye, chez Monsieur Dupuy-de-Lôme, capitaine de frégate à la retraite⁵. Marie Bréger, sa petite fille de deux ans décède bientôt. Tous les autres membres de la famille sont pris de vomissements mais échappent à la mort sans que l'on puisse expliquer ce qui a empêché la servante de terminer son « travail ».

Point n'est besoin de recenser tous les décès produits par sa main tout au long de son sinistre parcours, car il y en eut encore bien d'autres.

Le sobriquet de Faucheuse lui conviendrait à merveille. Elle est l'Ankou. Triste et froide comme la mort, elle sème les germes mortels sans état d'âme, se dissimulant sous le masque trompeur d'une pieuse et dévouée servante. C'est ainsi qu'on la voit demeurer au chevet de ses victimes, plongée dans une prière

5 - Son fils, Henry Dupuy de Lôme (1816-1885), est ce fameux ingénieur militaire du génie maritime, inventeur de la marine de ligne à vapeur et le créateur du premier cuirassé, *la Gloire*.





muette – prière au Diable sans aucun doute – les mains jointes, la mine accablée de celle qui ne comprend pas d'où proviennent tant de malheurs.

Car, aux yeux des gens, elle se présente avec un visage presque angélique. Jusqu'à présent elle a toujours affiché une profonde religiosité, se rendant aux offices régulièrement, se confessant et communiant à outrance. Auprès de ses malades elle montre un dévouement sans faille, priant pour le salut de ses patients, les exhortant même à bien mourir à l'instant de paraître devant Dieu. Quelle diablesse que cette femme-là ! Et quel cynisme ! Le mys-

ticisme comme paravent pour infliger la mort en toute discrétion.

À titre d'explication, durant le procès, les experts en conclurent que cette femme au physique ingrat tue toutes les personnes qui la gênent, même des enfants. Elle a ainsi empoisonné pour un reproche, pour une offense, par vengeance et parfois même sans aucune raison. Voilà donc une femme dangereuse qu'il vaut mieux ne pas croiser sur son chemin ou du moins qu'il ne faut pas contrarier. Car la misérable est connue aussi pour se quereller facilement avec les autres domestiques.



À dater de 1851, la servante va commettre le premier des trois crimes pour lesquels elle sera finalement poursuivie. C'est à Rennes, à l'*Hôtel du bout du monde* – quelle ironie ! – tenu par le sieur Roussel. En but aux réprimandes de la veuve Roussel mère, la traîtresse s'acharne d'abord sur celle-ci, mais sans la tuer, simplement en lui administrant son poison qui la laissera malade avec des douleurs intenses durant dix-huit mois. Dans cette auberge travaille aussi Pérotte Macé qu'Hélène Jégado poursuit de sa haine, la rendant responsable des remarques acerbes de sa patronne.

Pérotte se confiant à une amie, lui raconte :

— Si tu savais ce que je suis malade, depuis que j'ai goûté au bouillon d'Hélène ! C'est à croire qu'on m'a empoisonné.

Bien évidemment la malheureuse succombera après une agonie effroyable. Les médecins, ne comprenant pas les raisons de cette maladie et sa rapide progression, ne peuvent pourtant procéder à une autopsie, la famille Macé refusant en effet de donner son consentement pour cette opération.

Toutefois, surprise en flagrant délit de vol de vin, la Jégado est chassée comme elle l'est dans d'autres maisons pour la même raison sans qu'aucun soupçon ne soit encore porté sur son comportement criminel.

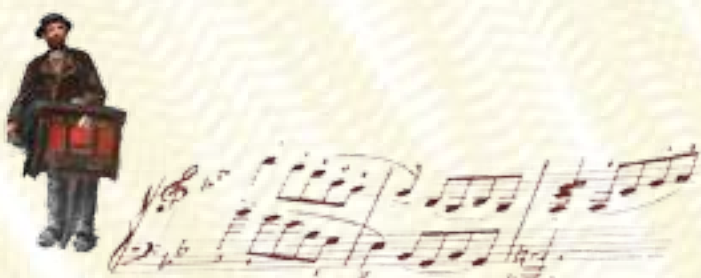
Quinze jours après, elle entre comme cuisinière au service de Théophile Bidart de la Noë, avocat, professeur à la faculté de droit de Rennes. Finalement, ce dernier emploi va marquer le coup d'arrêt des empoisonnements assassins de cette ouvrière de la mort. Exerçant

son manège habituel, Hélène Jégado fait preuve d'un grand dévouement auprès des deux enfants de la famille et de leur mère. Monsieur Bidart croit naïvement que ses soins et son travail acharné témoignent de son bon cœur. Mais, l'habit ne fait pas le moine, sous l'image de cette pseudo sainte se cache une fois encore un démon femelle.

Deux femmes de chambre seront ses souffre-douleurs et victimes désignées : Rose Tessier et Rosalie Sarrasin. La première Rose, rapidement prise en grippe par la servante, fait une douloureuse chute. Devant témoin, avec son cynisme habituel, la Jégado fait le pronostic de conséquences fâcheuses. Faisant référence aux croyances locales, elle prétend avoir cru entendre l'avènement⁶ de la pauvre fille. L'avenir va lui donner raison : la malheureuse femme de chambre meurt dans une longue agonie. Hélène Jégado se confond alors en prières et gémissements accompagnés d'abondantes larmes. La traîtresse manifeste une peine incommensurable concernant la perte de cette pauvre femme « *qu'elle aimait* » assure-t-elle. Ah quelle tragédienne hors pair !

Hélène elle-même va recommander Rosalie Sarrasin auprès de son employeur pour remplacer la malheureuse Rose Tessier tout juste refroidie. On aurait pu penser sincèrement que la nouvelle venue échapperait au courroux et au poison de la Jégado qui dit d'elle « *qu'elle est une bonne fille qui donne tout à sa mère* ». Mais c'est mal connaître l'empoisonneuse. Le caractère colérique de l'effroyable cuisinière

6 - Dans le vocabulaire des légendes de la mort chères à Anatole Le Braz, l'avènement est un signe que la mort approche.



va vite reprendre le dessus et se déclencher à plusieurs reprises au point que le professeur lui donne son congé.

Cependant Hélène Jégado n'abandonne pas la partie, car elle cherche malgré tout à demeurer dans la maison : l'Ankou n'a pas fini son travail. La pauvre Rosalie est à nouveau prise de vomissements. Le docteur Théophile Baudoin lui ordonne un traitement composé d'un mélange d'eau de Seltz et de sirop de groseille. Les deux premiers verres préparés et servis par sa mère sont appréciés par la malade, le troisième, donné par Hélène Jégado elle le boit avec répugnance. Sans défiance cependant à son égard, Rosalie déclare cependant à monsieur Bidart :

— Je ne sais pas ce qu'Hélène a mis dans la boisson, mais cela m'a brûlé comme un fer rouge.

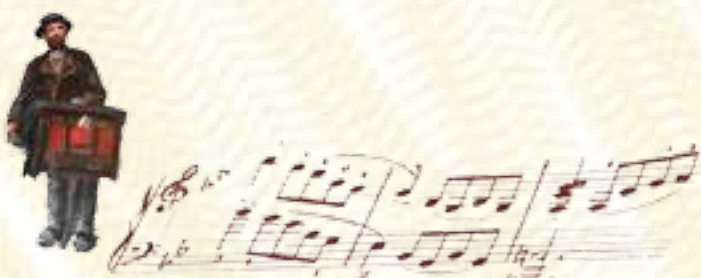
Cette fois le maître de maison, en expert des affaires criminelles, commence à concevoir des soupçons d'autant que l'attitude de la redoutable cuisinière ne plaide pas en sa faveur. En l'interrogeant, il observe son regard et voit celui de bête fauve ou d'un chat-tigre. C'est l'expression qu'il utilisera à son égard lorsqu'il témoignera des faits. Après une brève amélioration de l'état de la malade, les vomissements reprennent. Cette fois il n'a plus aucun doute. Sa décision est prise, il consulte deux médecins MM. Pinault et Guyot qui aboutissent comme lui à la même conclusion. Le seau de déjections de la malade, que le professeur a mis sous clé – de peur que la

Jégado ne les jette et pour servir de preuve – viendra confirmer ces soupçons. La pauvre Rosalie décède dans d'atroces souffrances.

Le lendemain les deux médecins se présentent devant M. le Procureur général de Rennes pour porter plainte pour empoisonnement.

L'hécatombe est cette fois définitivement stoppée. Hélène Jégado, affirmant toutefois son innocence, est arrêtée. Pourtant c'est seulement au cours de l'instruction que l'on découvre enfin qu'elle n'en était pas à son coup d'essai. Mais par malheur, la plupart de ses crimes sont prescrits par la loi. Aussi n'est-elle poursuivie que pour trois empoisonnements, trois tentatives et onze vols. Des draps, des chemises constituaient l'objet de sa convoitise. Alcoolique, elle volait aussi des bouteilles de vin dans la cave de ses patrons. Quand on lui demandait compte de ses larcins, elle s'excusait, en répondant avec un toupet incroyable : « *Je vole quand je suis furieuse* ».

Mais bon sang de bois ! Qu'est-ce qui peut bien se passer dans la tête d'une femme pour ainsi tuer délibérément à de nombreuses reprises sans raison apparente ? Peut-on trouver une raison irrationnelle à ce carnage sans motif ? Les récits de possession, d'intervention diabolique ne peuvent-ils expliquer dans le cas présent cette effroyable hécatombe ? On aimerait le croire. Cependant la réalité est tout autre. Le tribunal va s'attacher à faire simplement état d'une personnalité froide et sans morale.





Rennes. Palais de Justice.

Palais de justice de Rennes, décembre 1851 : alors que les débats vont débiter, c'est maître Magloire Dorange, avocat plein de promesses, qui est chargé de la défense d'Hélène Jégado.

La première question que chacun se pose est de savoir comment la prévenue s'est trouvée en possession d'arsenic, deux sachets ont en effet été découverts dans ses affaires. L'accusation ne va pas tarder à prouver – au travers du témoignage du vicaire Guimard – qu'elle a pu se le procurer lors de son séjour au presbytère de Séglien chez le curé Conan qui en avait fait venir de Pontivy pour exterminer les rats.

Un homme de science appelé à la barre, le professeur Faustin Malaguti, explique le fonctionnement de l'appareil de Marsh destiné à déceler la présence d'arsenic. Or cet arsenic a bien été découvert dans les viscères des trois dernières victimes Rose Tessier, Pérotte Macé – dont les cadavres ont été exhumés – et Rosalie Sarrazin.

Avec un sang froid exemplaire, Hélène Jégado a montré une telle assurance à chaque décès que les médecins n'y ont vu que du feu. Appelés au chevet des malades, ils ne se sont pas méfiés le moins du monde et ont rendu des diagnostics fort simples basés sur les habitudes



de vie de leurs patients. La boisson disait l'un, le croup affirmait l'autre. Bref rien d'anormal. Or, il faut le reconnaître, soit ils ont été fort naïfs, soit oublieux de leur profession. Car le diagnostic eut été simple semble-t-il pour établir l'empoisonnement.

Bien entendu, comme on peut s'y attendre, Hélène Jégado se déclare innocente :

— Je n'ai empoisonné personne, affirme-t-elle avec une candeur extrême. On eut dit une malheureuse victime jetée par erreur sur le banc des accusés. Néanmoins, si ses paroles innocentes prononcées en patois témoignent d'une condition fruste, son regard froid et sa mine revêche ne plaident pas en sa faveur. D'ailleurs, pas dupe pour deux sous, le président Boucly ne peut s'empêcher d'arguer de l'étrange coïncidence entre les trois victimes et la présence de l'accusée à leur chevet.



Selon le point de vue du spécialiste l'empoisonnement est typiquement un crime de femme, ne nécessitant ni force physique ni l'usage d'une arme de poing. Déjà, au XVII^e siècle, un avocat, Maître Gayot de Pitaval, affirmait qu'il s'agit là du crime des femmes plutôt que celui des hommes parce que, « *n'ayant pas le courage de se venger ouvertement, et par la voie des armes, elles embrassent ce parti qui favorise leur timidité et qui cache leur malice*⁷ ». On peut juger de la misogynie dont ce charmant personnage faisait ainsi preuve. Plus récemment, quoique qu'expert dans le domaine de la médecine légale, Alexandre Lacassagne⁸ – j'aurai l'occasion de vous en reparler plus tard – n'avait pas non plus une opinion favorable vis-à-vis de la gente féminine. Il assurait en effet, que l'empoisonnement est l'arme des lâches. Celui-ci « *suppose ordinairement l'entière confiance de la victime en celui qui songe à la frapper* ».

Pourtant l'accusée conteste les faits comme elle nie aussi avoir prononcé ces mots terribles qui se répètent partout « *Partout où je vais la mort me suit* » ainsi que tout élément qui appuie l'accusation.

Fieffée menteuse. Ah bravo pour la mise en scène ! Bravissimo ! Avec son intelligence mise au service du théâtre, elle eut pu faire une grande tragédienne si son talent avait été mieux employé. À coup sûr elle aurait pu faire de l'ombre à la grande Rachel. Plus modestement

7 - In *Causes célèbres et intéressantes*, T1, édition d'Amsterdam, 1775.

8 - Alexandre Lacassagne (1843-1924) médecin légiste, expert auprès des tribunaux.



sa destinée de simple servante de campagne lui assure seulement une comparaison avec la Brinvilliers dont je vous ai parlé déjà quant au mode opératoire – l’usage du poison – et au résultat identique, la condamnation à mort. Néanmoins la comparaison s’arrêtera là car la marquise contrairement à la Jégado, fit preuve d’un grand courage et d’une grande pitié non feinte jusqu’à sa mort au point d’en faire une sainte aux yeux de nombre de ses contemporains.

Au grand dam du jeune avocat Magloire Dorange, les charges retenues, ainsi que les témoignages ne permettent pas d’envisager les circonstances atténuantes. De surcroît, les rares praticiens appelés viennent appuyer l’accusation. Les témoignages, ainsi que des analyses des différents experts appelés à la barre par la défense viennent corroborer la préméditation et la conduite étudiée de l’accusée dans sa manière d’agir :

Ainsi François-Vincent Raspail, le grand chimiste, médecin et homme politique, assigné à comparaître à la demande de Maître Dorange, mais retenu à la citadelle de Doullens en tant que prisonnier politique, est toutefois parvenu à transmettre ses conclusions à l’avocat. « *Au vu de l’acte d’accusation* », écrit-il, « *le comportement d’Hélène Jégado ne peut revêtir celui d’un monomane.* » Ce dernier est poussé au crime comme un somnambule, comme « *l’arme de la fatalité dont le bras est un instrument passif et forcé* », sans que la conscience trouve moyen d’interférer. Or la prévenue a tout calculé, préparé, combiné le résultat et

mis en scène chaque drame. Son témoignage ne pourrait que renforcer l’accusation si bien que Raspail décide de ne pas assister au procès. Bien évidemment cela ne fait pas l’affaire du malheureux avocat.

Un monstre froid et vicieux, voilà comme elle est décrite par les experts invités à témoigner durant le procès. Ils en conclurent que cette femme au physique ingrat tuait toutes les personnes qui la gênaient, même des enfants. Elle a ainsi empoisonné pour un reproche, pour une offense, par vengeance et parfois même sans aucune raison.

Le procureur Du Boda va sceller le sort de l’accusée en affirmant qu’il n’y a pas de monomanie dans sa manière de procéder.

— Hélène Jégado, déclare-t-il de manière péremptoire, a librement choisi le vice et le crime. Elle témoigne d’une absence totale de moralité, d’un naturel pervers et d’habitudes vicieuses. C’est un monstre qu’il faut supprimer sous peine de la voir reprendre ses activités criminelles.

Après ces exposés accablants, le jeune avocat peine à défendre sa cliente mais s’emploie néanmoins à plaider la démence. C’est sans espoir cependant, car il faut bien se rendre à l’évidence : la cause est perdue d’avance. Sa plaidoirie axée sur les incohérences de comportement de sa cliente sera l’ultime tentative pour obtenir les circonstances atténuantes et une peine de réclusion mais en vain.



Contre toute attente, après sa condamnation, en prison, l'empoisonneuse avouera ses crimes à l'abbé Tiercelin, aumônier des prisons qui rédigera cette confession en la présence de quatre témoins. Elle y fait des révélations ci-dessous reproduites :

« Sur le point de paraître devant Dieu et voulant autant qu'il est en moi expier mes fautes et mériter la commisération publique, je déclare me reconnaître coupable des empoisonnements relatés dans mon acte d'accusation ; cependant je n'ai point donné la mort ni à ma sœur Anne ni à deux autres des sept victimes du presbytère de Guern ; c'est une méchante femme qui est coupable de ces trois crimes ; je l'ai fait connaître à M. l'abbé Tiercelin, et je l'autorise à faire de cette révélation l'usage qu'il jugera convenable (...) La justice n'a pas connu tous mes forfaits ; j'ai porté le deuil et la désolation dans un grand nombre de familles. Naguère deux jeunes enfants ont été mes victimes ; des mères ont perdu des filles qui étaient l'appui de leur vieillesse. Mes crimes sont grands et nombreux. »

Suivent ensuite des considérations religieuses, la rouée se recommandant aux prières et à la miséricorde de Dieu.

Acte de contrition sincère, dernier sursaut de mensonge, on ne put malheureusement en vérifier l'authenticité. Si une vieille femme fût retrouvée, selon ses informations correspondant à celle qui l'aurait initié au crime, celle-ci paralytique avait la réputation d'avoir été une femme à la vie exemplaire au point qu'elle avait été surnommée la sainte.

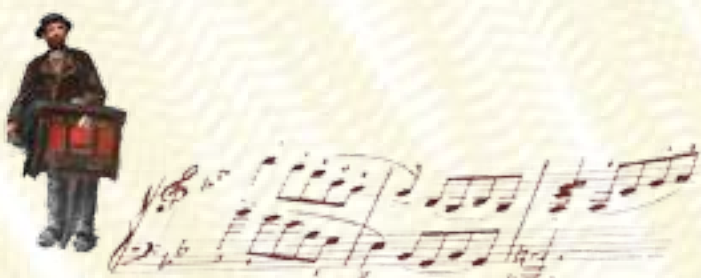
Condamnée à mort par la Cour d'Assises de Rennes en décembre 1851, la servante criminelle est enfin guillotinée sur le Champ de Mars le 26 février 1852 devant une foule nombreuse avide de vengeance.

Hélène Jégado emporte au tombeau le mystère de ses crimes. Malade, tueuse de sang-froid, hystérique mystique, je vous laisse en juger.

Comme nombre de ses prédécesseurs ainsi condamnés, sa tête est moulée pour décorer le linteau de cheminée d'un quelconque amateur. Quant à son corps, il est découpé pour servir à la science. Dans l'amphithéâtre, on le sait, les médecins et leurs étudiants se lancent dans toutes sortes d'expériences. La science s'amuse. Ainsi les carabins vérifient la théorie selon laquelle des charges électromagnétiques appliquées sur le cœur donnent d'excellents résultats : le cœur bat pendant deux heures paraît-il. On appelle ça la GALVANISATION⁹. Ah ! Il faut bien que jeunesse se passe, n'est-ce pas ? Mais rassurez-vous c'est pour la science. Et croyez-moi cela fait fort longtemps déjà que le cœur de la criminelle ne bat plus du tout. Il n'y a rien à craindre.

Avalez votre soupe sans inquiétude, Hélène Jégado ne reviendra pas la saler.

9 - N'oublions pas que c'est un médecin, le docteur Guillotin qui a proposé ce mode de décapitation qui donnait une mort instantanée disait-il et offrait alors toutes les garanties d'efficacité. Les opposants à la peine de mort se servaient de ces expériences de galvanisation pour démontrer que cette mort n'est pas instantanée et qu'en outre des manifestations d'émotions observées sur le visage de décapités lors de ces expériences laisseraient penser que ce sont des expressions de souffrance.



Et bien entendu si cruelle qu'elle fut, la Jégado figure dans une complainte. Hormis le *gwerz* des contrées bretonnes, il en existe une en français celle-ci, sujet d'une feuille volante (complainte d'Épinal)¹⁰, que je vais vous chanter de ce pas. Mais permettez-moi auparavant, à titre d'anecdote, de vous citer ce livret de colportage sur l'affaire Jégado, édité par l'imprimerie de Garnier à Chartres : il fut illustré par un portrait, non de la criminelle, mais emprunté à une réclame à propos d'un spécifique pour le mal de dents l'*Algontine*. Aïe aïe aïe, quelle douleur !

Bien évidemment, le chanteur breton de complaintes déballant ses feuilles volantes à l'occasion des foires ne se souciait guère de ce genre de considération publicitaire.



Certes je n'aurais pas aimé goûter la cuisine à la mode de Bretagne sauce Jégado, l'assaisonnement m'eût été fatal sans aucun doute. Pourtant le nombre de ses victimes ne peut manquer de m'étonner. Comment cette femme a-t-elle pu ainsi assassiner autant de personnes pendant près de dix-sept ans sans que quiconque ne la soupçonne d'en être responsable. Une telle affaire ne peut qu'être unique en son genre. Je ne peux concevoir

10 - Le lecteur pourra écouter la chanson "La Jégado"  composée par le groupe de rock celtique Kalffa. Par ailleurs un film "Fleur de Tonnerre" de Stéphanie Pillonca sortira en salle le 18 janvier 2017, avec Deborah François, Benjamin Biolay et Miossec, inspiré de l'ouvrage éponyme de Jean Teulé, aux éditions Juillard, en 2013.

qu'un quelconque monstre puisse agir de la même manière sans être inquiété le moins du monde. Si l'on considère que le poison est l'arme idéale des femmes pour les assassinats multiples et discrets, comment quiconque, homme ou femme, utilisant des armes plus voyantes comme le couteau ou une arme à feu serait assez habile pour tromper la justice durant une aussi longue période.

Si cette harpie des landes bretonnes était redoutable de duplicité et de sang-froid criminel, Papin m'explique qu'il y en eut d'autres de plus effroyables encore, des assassins qui ont poussé l'ignominie jusqu'à décimer parfois des familles entières.

— Même des enfants ?

— Même des enfants... tous jeunes encore... des crimes sans état d'âme croyez-moi.

Les contes d'enfants dont il me rappelait le souvenir il y a peu, regorgeaient il est vrai de tels monstres.

C'est ainsi que le conteur en vient à me donner rendez-vous à l'entrée de la prison de Mazas, du moins ce qu'il en reste. Elle aurait hébergé, précise-t-il, sous une allure frêle, l'un des plus terribles assassins.

STÉPHANE VIELLE

(La suite au prochain numéro.)

